

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
ACADÉMIE DE GRENOBLE

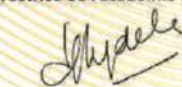
CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

SPÉCIALITÉ ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles D337-1 à D337-25-1,
Vu l'arrêté du 25 juin 2018 modifié portant création de la spécialité esthétique cosmétique parfumerie du certificat
d'aptitude professionnelle et fixant ses modalités de délivrance;
Le présent diplôme est délivré à **Mme BARON Isabelle Annie Sylvie**
Née le 03 novembre 1969, à GANNAT (03)
Conformément au procès-verbal de l'examen établi le 05 juillet 2023 par le président du jury.

Fait à Grenoble, le 10 octobre 2023

Pour le recteur de la région académique
Auvergne-Rhône-Alpes et par délégation,
La rectrice de l'académie de Grenoble



Hélène INSEL



Signature du titulaire :

Ce diplôme est classé niveau 3 du cadre national des certifications professionnelles prévu par le décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019.

N° 20230224390897800001